



COMPTE-RENDU FSU DU CTA DU 21 JANVIER 2019

Ce CTA consacré aux moyens de l'académie (enveloppes 1er et 2d degrés) s'est tenu en présence du Recteur, mais en l'absence de Mme Gaudy, DRH, le 21 janvier 2019.

Après les déclarations syndicales (celle de la FSU en PJ) auxquelles le Recteur n'a rien répondu, le RI du CTA (1^{er} de la nouvelle mandature) a été adopté à l'unanimité, la FSU ayant fait remarquer qu'elle souhaitait des délais de transmissions des PV plus rapides...

1. Cadrage académique du Mouvement 1^{er} degré :

Ce point a été retiré de l'ODJ sur place : le SG expliquant qu'il n'y aurait pas de cadrage académique car le Conseil d'État juge que le Mouvement est départemental, le cadrage national a été reçu il y a 3 jours, c'est donc dans les CTSD qu'auront lieu les discussions et adoptions de ces cadrages. La FSU a demandé si des GT se tiendraient avant les CTSD. Déjà fait dans le 24, à venir dans le 40, 47 et 64 ; le 33 a dit que cela ne se faisait plus à la demande des syndicats mais que si ceux-ci changeaient d'avis, ok pour en faire un.

2. Information sur les créations d'emplois 2019 :

Le recteur a présenté la loi de finance qui a créé des emplois pour le 1^{er} degré (2325 dont 94 pour Bordeaux) et procédé à un rééquilibrage entre HP et HSA pour le 2d degré (augmentation des moyens d'enseignement par dotation de 50 ETP en HSA). Il a dit sa « satisfaction d'avoir une des académies les mieux traitées de France dans sa dotation. »

La FSU a qualifié la présentation d'erronée ou malhonnête intellectuellement avec cette dérive sémantique venue du Ministère où l'Administration parle de « moyens d'enseignement »... HP et HSA confondues dans un même ensemble !!! Seules les HP nous intéressent, pas les HSA, qui ne sont pas une réponse au problème du pouvoir d'achat, sont profondément inégalitaires et qui de plus, par leur défiscalisation représenteront un manque pour la Sécurité Sociale.

De plus, le rectorat « oublie » dans les documents issus du CTM ceux qui montrent que le retard de notre académie s'accroît : depuis 2009 les ETP ont augmenté de 4,97 % mais les effectifs de 10,50 %.

Le SNUipp a fait remarquer que le P/E académique de 5,41 reste bien inférieur à la moyenne nationale de 5,74 et que la dotation est insuffisante.

La réponse du recteur a été une citation : « quand je me regarde je me déssole mais quand je me compare je me console ; » (Talleyrand ou proverbe quebecois)

Nous avons posé aussi la question des moyens du Plan Autisme : sont-ils déjà dans la dotation académique. Réponse : non... Le recteur espère une enveloppe car l'académie a eu « une politique très dynamique sur ce sujet ».

3. Répartition des enveloppes 1^{er} degré

Le recteur a présenté la baisse démographique de plus de 600 élèves dans l'académie, répartie entre – 600 pour le 24, - 300 (environ) pour le 40 et 47, + 26 pour le 64 et + 713 pour le 33.

Il s'agit donc d'accompagner cette évolution et les besoins liés aux dédoublements des CP et CE1 de Rep et Rep +, liés à la ruralité. Retrait de moyens pour le 24, le 40 et le 47 (mais pas à la hauteur de la démographie!), maintien dans le 64 et + 110 ETP pour le 33. Du coup, le P/E augmente partout !

Le SNUipp a noté que les critères de répartition des enveloppes dont nous disposions il y a quelques années avaient disparu et que c'est la volonté de faire évoluer le P/E qui a guidé cette répartition. Hors dédoublements, le P/E va t'il s'améliorer ? Non bien sûr.

Le dispositif PDMQDC a quasiment disparu dans tous les départements.

VOTE :

- 1 Abstention (Sgen) ;
- 9 Contre (FSU, FO, UNSA).

4. Enveloppes 2d degré (cf. décryptage ci-joint)

38 ETP font l'objet d'une répartition entre les départements et 12 ETP sont gardés en réserve académique pour des ajustements de fin d'année liés à la mise en place de la réforme du lycée et au choix définitif des spécialités. Cela donne 4,1 ETP pour le 24, 26 pour le 33, 4,4 pour le 40, 2,3 pour le 47 et 1,2 pour le 64 (moyens d'enseignement donc)

Les objectifs de l'administration sont d'accompagner la croissance démographique en collège, la réforme du lycée et du LP et le financement des dispositifs pour les élèves à besoins particuliers (ULIS, UPE2A). Il y a encore les 10 postes spécialisés pour les lycées et LP difficiles, comme l'an dernier (bilan prévu en 2020).

La discussion a porté sur la répartition HP/HSA que l'administration refuse de donner par département : l'IA 33 expliquant « on n'a pas voulu la faire à l'avance, on laisse les chefs faire et on espère que cela se fera naturellement, certains en prenant plus que d'autres... Si difficultés, on ne s'éloignera pas de ce qui se faisait l'an dernier ». Les dotations sont donc données globalisées aux EPLE.

Le directeur des moyens a expliqué qu'il s'agissait d'un rééquilibrage avec l'augmentation des HSA car on en a besoin pour permettre un fonctionnement plus cohérent, plus adapté que les BMP petits et non utilisables, qui entraînent des CSD, que c'est aussi lié à la baisse du nombre de stagiaires.

Puis a été abordée la question de la présentation nécessaire (et du vote éventuel) du TRMD dès février. Les représentants des chefs d'établissement présents (SNPDEN et FO) étaient d'accord sur la présentation d'une ventilation des heures.

A noter que sur le lycée le recteur est opposé aux combinatoires (menus) qui reconstituent les séries, il en faut un très grand nombre...

Sur les LP, le SNUep a fait remarquer que la voie « d'excellence » selon le ministre était maltraitée avec 336 heures en moins pour 206 élèves supplémentaires attendus, à cause de la baisse des heures de cours de 34 à 30, d'autant que ce n'est que la première phase de la

réforme (2de), l'impact sur les postes est inquiétant ; que les grilles horaires avec des volumes complémentaires posent problème car la gestion des stages à durée différente selon les classes va être difficile. Nous voulons la garantie que les élèves auront bien leur volume de formation.

Le recteur a expliqué que l'objectif de cette réforme était bien de baisser le volume horaire des élèves pour leur permettre de mieux réussir car c'était un paradoxe que d'avoir plus d'heures pour les élèves les plus fragiles !!!

Discussion sur les heures attribuées aux CAP, 34 h qui ne prennent pas en compte les 3 heures de dédoublement prévues par le BO « sans condition de seuil ». Macé (directeur de la DSM) a vécu un grand moment de solitude car tous les syndicats sont montés au créneau là-dessus... jusqu'à ce que le recteur dise qu'il allait vérifier auprès de la DEGESCO si cette disposition est « normative ou indicative » !

VOTE :

- 1 Abstention (SGEN) ;
- 9 Contre (FSU, FO, UNSA).

5. Classe à horaire aménagé au collège Ellul de Bordeaux

La FSU a fait remarquer qu'il y a un problème de financement pour ces classes qui ne sont plus entièrement financées par le rectorat et que c'est pour cette raison que ses représentants s'abstiendront.

VOTE :

- 4 Abstentions (FSU) ;
- 6 Pour (SGEN, UNSA, FO)

6. ULIS et UPE2A

Macé a indiqué que les tableaux donnés sont provisoires car le travail est encore en cours avec les Conseils Départementaux notamment.

La FSU est intervenue sur le besoin d'une UP2A supplémentaire à Pau, sur la double inscription nécessaire des élèves de ces dispositifs, sur les dépassements de seuils dans quasi toutes les Ulis et la réflexion à avoir sur la nature du besoin en Ulis avant le CTA, sur la demande de UPE2A NSA, sur la consultation des équipes.

A la demande de la FSU, le vote a été reporté au prochain CTA lorsque toutes les données seront définitives.

7. Emplois de direction :

2 transformations de postes : création d'un poste d'adjoint à Camille Jullian (pour diriger le Greta-CFA académique) par retrait du poste d'adjoint du collège de Salies-de-Béarn ; transformation du poste de proviseur du LP de Coulaures en poste d'adjoint dans la direction

commune LP Thiviers/LP Coulaures.

VOTE :

- 9 Abstentions (FSU, FO, UNSA) ;
- 1 Pour (SGEN).

8. Bilan de la consommation des BOP 2018

Augmentation des besoins à caractère éducatif particulier à cause du fait que les Segpa ont leur propre TRM désormais ; transformation des contrats aidés en AESH.

Questions diverses.

FSU :

- Demandes de précisions sur le projet de la Région de mise à disposition des DCIO sur une partie de leur mission et sur les personnels des Dronisep à partir de janvier 2019.

L'Inspecteur d'Orientation a expliqué qu'ils sont dans l'attente d'un cadre national de références avec partage des compétences : 2 décrets sont en instance de publication : 1 pr les collectivités territoriales, le 2ème sur la mise à disposition des CIO et personnels de l'État auprès des collectivités. La collectivité doit faire la demande de mise à disposition et les personnels être volontaires. Il faudra une convention entre le Recteur et la collectivité. Il a ajouté que nous étions mieux informés qu'eux... qu'ils sont vigilants car la loi a établi un partage compliqué entre information et orientation, que l'État entend garder ses prérogatives sur l'orientation, que l'Onisep demeure, dans sa version nationale et régionale. Il y a un transfert de 200 ETP, pas de personnes et 95 ETP restent dans le giron de l'Onisep dont les personnels connaîtront peut-être des changements de statuts au cours de l'année 2019.

- Comment se passent les tests de positionnement des élèves allophones ? Est-ce pareil partout ?

Le 33 a expliqué que le CIO et le CASNAV interviennent dans ces tests et c'est l'IA qui affecte ensuite, si possible dans une structure la plus proche possible de la classe d'âge du jeune. Les éléments de bilans sont transmis aux chefs, qui les partagent avec les équipes... ce que nous avons contesté ! Les autres Dasen ont dit que c'était la même procédure partout...

A revoir et discuter en audiences, certainement départementales en plus d'une académique...

- Etat des lieux des besoins pour la formation spécialisée pour les Ulis.

Le SG a répondu qu'ils n'avaient pas l'information au niveau académique et qu'il fallait la poser dans les CTSD.

- IMP : quelles dispositions prend le rectorat pour les transformer en allègement de service plutôt qu'en indemnités pour les collègues qui ont des tâches de coordination ?

Le DSM a répondu qu'il y avait très peu de demandes et que la charge de travail hors enseignement doit être très importante, supérieure à 3 heures hebdomadaires pour que le recteur transforme en décharge.

UNSA :

- Réforme territoriale : où en est-on de la large consultation qui doit avoir lieu ?

Réponse : on n'en est pas encore là !

- Dispositif Devoirs Faits non financé en 3ème Prépa Pro.

Le DSM a répondu que ces classes étaient traitées de la même façon que les collèges avec des moyens délégués à cet effet, la couverture est la même en collège et en 3ème Prépa Pro.

FO a présenté ses 5 vœux auxquels la FSU s'associait : contre la réforme du lycée ; abandon du projet d'École de la confiance ; opposition à la fusion des académies ; abandon de la 2ème HSA ; abandon de ParcoursSup.

Le recteur n'a pas voulu les mettre aux voix sous prétexte qu'ils étaient trop « secs » et a demandé plus de rédaction pour la prochaine fois !

Fin du CTA à 19h30.